

## 1. Identification de la substance / du mélange et de la Société

<b>1.1- Identificateur de produit</b>	SCIURE ORDINAIRE D16
<b>1.2-Utilisation identifiées pertinentes de la substance ou du mélange, et utilisations déconseillées</b>	PARTICULE DE BOIS – TYPE D ABSORBANT VEGETAL
<b>1.3- Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité</b>	ETS ALAIN COMPAS 74 RUE VERNUILLET – BP12 51871 REIMS CEDEX
<b>1.4-Numéro d'appel</b>	03.26.84.20.85

## 2. Composition / informations sur les composants

<b>2.1- Substance chimique</b>	Particules de bois résineux déshydratées
<b>2.2- Composant apportant un danger</b>	Aucun
<b>2.3-Impuretés et additifs (présentant un danger)</b>	Aucun

## 3. Composition / informations sur les composants

<b>3.1- Principaux risque</b>	Particules de bois résineux déshydratées
<b>3.2- Risques spécifiques</b>	Aucun
<b>3.3-Principaux symptômes</b>	Aucun

## 4. Premiers secours

Non concerné

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

<b>5.1 Moyens d'extinction conseillés</b>	Pluie d'eau ou de produits chimiques secs, de mousse ou de dioxyde de carbone
<b>5.2 Dangers spécifiques</b>	Aucun
<b>5.3 Méthodes particulières d'intervention</b>	Aucune
<b>5.4 Protection des intervenants</b>	Utiliser un appareil respiratoire indépendant pour combattre les incendies dans les locaux mal aérés

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

<b>6.1 Précautions individuelles</b>	Aucune
<b>6.2-Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Aucune
<b>6.3- Méthodes de nettoyage</b>	Balayage ou aspiration

## 7. Manipulation et stockage

<b>7.1</b>	<b><u>Manipulation</u></b>	
	<i>Mesures technique</i>	Aucune
	<i>Précaution</i>	Aucune
	<i>Conseil d'utilisation</i>	Aucun si les précautions sont respectées
<b>7.2</b>	<b><u>Stockage</u></b>	
	<i>Mesures techniques</i>	Aucune
	<i>Conditions de stockage</i>	Au sec
	<i>Matières incompatibles</i>	Aucune
	<i>Matières d'emballage recommandé</i>	Sac en plastique

## 8. Contrôles de l'exposition / protection individuelle

<b>8.1</b>	<i>Mesures d'ordre technique</i>	Aucune en cas d'usage régulier
<b>8.2</b>	<i>Paramètres de contrôle</i>	Aucun
<b>8.3</b>	<i>Equipements de protection individuelle</i>	Aucun
<b>8.4</b>	<i>Mesures de protection contre l'incendie</i>	Aucun
<b>8.5</b>	<i>Mesures d'hygiène</i>	Précautions usuelles

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>9.1</b>	<i>Autres informations</i>	Forme : particules de bois Couleur : beige Odeur : aucune
<b>9.2</b>	<i>Valeur du pH</i>	5
<b>9.3</b>	<i>Changement d'état</i>	Non communiqué
<b>9.4</b>	<i>Température de décomposition thermique</i>	Non communiqué
<b>9.5</b>	<i>Point d'éclair</i>	Non communiqué
<b>9.6</b>	<i>Température d'auto inflammation</i>	Approximativement 250 °c
<b>9.7</b>	<i>Pression de vapeur (20°C)</i>	Non communiqué
<b>9.8</b>	<i>Masse volumique (20°C)</i>	Approximativement 200 Kg/m3
<b>9.9</b>	<i>Solubilité dans l'eau (20°C)</i>	Insoluble
<b>9.2</b>	<i>Autres informations</i>	Aucun

## 10. Stabilité et réactivité

<b>10.1</b>	<i>Stabilité</i>	Totale lorsque non chargé de produits absorbés
<b>10.2</b>	<i>Conditions à éviter</i>	Non communiqué
<b>10.3</b>	<i>Matière à éviter</i>	Non communiqué
<b>10.4</b>	<i>Produits de décomposition dangereux</i>	Aucun

## 11. Informations toxicologiques

Non toxique

## 12 Informations écologiques

Notre produit n'étant pas soluble dans l'eau. Il n'existe pas d'effet négatif pour l'environnement. La vitesse de décomposition dans le temps est rapide.

## 13 Considérations relatives à l'élimination

L'élimination s'effectue généralement dans les incinérateurs à déchets : Le produit D brûle en dégageant du dioxyde de carbone et de la vapeur d'eau sans former de gaz toxiques.

- **ATTENTION** : Le produit D contaminé par des produits polluants peut présenter les mêmes dangers que les polluants absorbés. Il doit être manipulé et stocké avec les mêmes précautions.

Sa collecte, son étiquetage et son élimination devront se faire selon la réglementation en vigueur en matière d'élimination.

- Les qualités d'usage et écologiques du produit D ne présument en rien des responsabilités contractuelles dans le cadre d'un service et notamment en ce qui concerne le détenteur de l'absorbant contaminé.

- Il est recommandé à l'utilisateur de se rapprocher des organismes compétents (DRIRE) pour le conseiller sur l'élimination des absorbants usagés.

- Une liste actualisée des installations d'élimination des déchets industriels est tenue à disposition dans les délégations régionales de l'ADEME.

- Les voies d'élimination biologiques doivent être privilégiées quand la nature et la concentration de l'absorbant le permettent.

## 14. Informations relatives au transport

Non produit est non chargé de produit absorbé est un produit non dangereux selon les réglementations de transports terrestre, fluvial, maritime, aérien

## 15. Informations réglementaires

L'étiquetage de produits dangereux n'est pas applicable à notre produit non chargé de produit absorbé.

## 16. Autres Informations

Néant

### ***Dénégations des garanties explicites ou implicites***

En dépit de toute l'attention avec laquelle le présent document a été rédigé, nous n'offrons pas de garantie et ne faisons pas de déclaration quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations qui y figurent. Nous déclinons toute responsabilité de l'adéquation de ces informations aux intentions de l'utilisateur et des conséquences de leur utilisation. Il appartient à chaque individu de déterminer l'adaptation des informations à son intention spécifique. Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont données de toute bonne foi et correspondent à l'état actuel de nos connaissances sur la sécurité du produit.